

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/7

Supernatural Infinity Sealant

Révision 1

Date de révision 2015-10-30

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Supernatural Infinity Sealant
----------------	-------------------------------

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC15] Produits de traitement de surfaces non métalliques; [AC1] Véhicules; ----- [SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans); [SU0] Autres; [PC15] Produits de traitement de surfaces non métalliques; [AC1] Véhicules;
-------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Dodo Juice Limited
Adresse	Unit 10 Golds Nurseries Business Park Jenkins Drive Elsenham Bishops Stortford CM22 6JX UK
Web	www.dodojuice.com
Téléphone	+44(0)1279 813222
Adresse e-mail de la personne compétente	factory@dodojuice.com

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification - 1999/45/CE	C; R34 Xn; R22-65 R52/53-66 Symboles: C: Corrosif.
Risques majeurs	Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Acute Tox. 4: H302; Asp. Tox. 1: H304; Skin Corr. 1A: H314; Aquatic Chronic 3: H412;

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion.

Supernatural Infinity Sealant

Révision 1

Date de révision 2015-10-30

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence: Prévention	Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Skin Corr. 1A: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Aquatic Chronic 3: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Intervention	P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ . P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ /en cas de malaise. P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ . P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P330 - Rincer la bouche. P331 - NE PAS faire vomir. P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Conseil de prudence: Stockage	P405 - Garder sous clef.
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Hydrocarbons, C12-C16, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			927-676-8		50 - 60%	Xn; R65 R66	
Organic polysilazane compound		475645-84-2			30 - 40%	F; R11 C; R34 Xn; R22 R52/53	
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics			920-901-0		10 - 20%	Xn; R65 R66	

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Hydrocarbons, C12-C16, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			927-676-8		50 - 60%	EUH066; Asp. Tox. 1: H304;	
Organic polysilazane compound		475645-84-2			30 - 40%	Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1A: H314; Aquatic Chronic 3: H412;	
Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics			920-901-0		10 - 20%	EUH066; Asp. Tox. 1: H304;	

SECTION 4: Premiers secours

Supernatural Infinity Sealant

Révision 1

Date de révision 2015-10-30

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Ôter les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Boire 1 à 2 verres d'eau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures.
Ingestion	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Ne PAS utiliser eau.
--	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Porter un équipement de protection approprié.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.
--	--

6.4. Référence à d'autres sections

	Se reporter à la section 8 pour de plus amples informations.
--	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant). Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.
--	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	Conserver dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Stocker à des températures inférieures à 25°C ° C.
--	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	donnée non disponible.
--	------------------------

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Supernatural Infinity Sealant

Révision 1

Date de révision 2015-10-30

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
Protection des yeux / du visage	Lunettes de protection réglementaires.
Protection de la peau - Protection des mains	Gants de protection contre les produits chimiques (en PVC).
Contrôles de l'exposition professionnelle	Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains après avoir manipulé le produit. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant). Éviter le contact avec la peau et les yeux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur	Incolore
Odeur	Âcre/Ammoniacale
Viscosité	8 sec. 3 mm (ISO 2431)
Solubilité	Immiscible dans l'eau

9.2. Autres informations

Densité	0.838 g/cm ³
COV (composants organiques volatiles)	546 g/l
	Sans objet.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Can slowly react with water to produce hydrogen and ammonia.
--	--

10.2. Stabilité chimique

	Can react with water to produce hydrogen and ammonia.
--	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Reacts with moisture, water, alcohols and amines to produce ammonia.
--	--

10.4. Conditions à éviter

	Chaleur, étincelles et flammes nues. Éclairage naturel direct. Stocker à des températures inférieures à 25 °C.
--	--

10.5. Matières incompatibles

	Acides. Alkali. Agents oxydants. hydrocarbures halogénés.
--	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Hydrogen. Ammoniac.
--	---------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque des brûlures.
lésions oculaires graves/irritation oculaire	Risque de lésions oculaires graves.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée disponible sur ce produit.
mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet mutagène signalé.

Supernatural Infinity Sealant

Révision 1

Date de révision 2015-10-30

11.1.4. Informations toxicologiques

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Par inhalation chez le rat CL50/8 h: >5000mg/kg Voie dermique chez le lapin >5000mg/kg DL50:	Voie orale chez le rat DL50: >5000mg/kg
Organic polysilazane compound	Voie orale chez la souris DL50: >300-2000mg/kg	Voie dermique chez le lapin DL50: corrosive

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics	Daphnies CE50/48h: 1000 mg/l Poisson CL50/96h: 1000 mg/l	Algues CI50/72h: 1000 mg/l
Organic polysilazane compound	Danio zébré CL50/96h: 57.1mg/l	

12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.4. Mobilité dans le sol

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Informations générales

	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Méthodes d'élimination

	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne PAS mélanger avec un autre produit. Ne pas mélanger avec water.
--	---

SECTION 14: Informations relatives au transport

Pictogrammes de danger

	
--	---

14.1. Numéro ONU

	UN1760
--	--------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (organic polysilazane solution)
--	--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID	8
Risque supplémentaire	-
IMDG	8
Risque supplémentaire	-
IATA	8
Risque supplémentaire	-

Supernatural Infinity Sealant

Révision 1

Date de révision 2015-10-30

14.4. Groupe d'emballage	
Groupe de conditionnement	III
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangers pour l'environnement	No
Polluant marin	No
ADR/RID	
N° Id danger:	80
Tunnel Category	(E)
IMDG	
Code EmS	F-A S-B
IATA	
Instructions de conditionnement (Cargo)	856
Quantité maximale	60 L
Instructions de conditionnement (Passager)	852
Quantité maximale	5 L

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlements	RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

	donnée non disponible.
--	------------------------

SECTION 16: Autres informations

Autres informations	
Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008. 2 - Mention d'avertissement. 2 - Conseil de prudence: Prévention. 2 - Conseil de prudence: Intervention. 2 - Conseil de prudence: Stockage. 2 - Conseil de prudence: Élimination. 12 - 12.1. Toxicité.
Texte des phrases de risques présentées en Section 3	R11 - Facilement inflammable. R22 - Nocif en cas d'ingestion. R34 - Provoque des brûlures. R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion.

Supernatural Infinity Sealant

Révision 1

Date de révision 2015-10-30

Autres informations

	Skin Corr. 1A: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Aquatic Chronic 3: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Teneur maximale en COV	546 g/l.

Informations supplémentaires

	Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.
--	---